

participants

Contrat de location

Boutique éphémère 9 place Jean-Jaurès 69310 Oullins-Pierre-Bénite

N° 2024-....

Tarifs, dossier de candidature et contrat de location validés par décision du Maire N° VILLE_2022DC093

La ville d'Oullins-Piereprésentée par : Jé Accepte la demande	erôme MOROGE, Me de location formul	laire, lée par : / Adres:			
Si la location est commune à plusieurs créateurs, indiquer une référence pour le collectif :					
Il est entendu que la adressée 9 Place Je soit en tarif individ	ean Jaurès 69310 C	Dullins-Pierre-Bénite	e aux dates suivante	es:	
Du lundi9h					
au lundi9h.					
TARIF	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines	
Individuel	25	50	75	100	
Collectif, par personne à partir de 2	15	30	45	60	

Soit, pour l'intéressé, u	un tarif total de	€ pour
semaine(s)		

Le montant total de la facture doit être acquitté intégralement – sans escompte – dès la validation du contrat par la Mairie, À défaut, le candidat n'est pas autorisé à occuper la boutique.

En outre, la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite ne rembourse pas la(les) facture(s) du candidat, en cas de désistement non communiqué dans un délai minimum de 3 semaines avant l'occupation. Il est alors considéré comme démissionnaire. Dans ce cadre, et sans préjudice de toutes autres mesures prises, aux risques et périls du candidat défaillant, la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite peut disposer de la boutique éphémère au bénéfice d'un autre candidat. A ce titre le candidat défaillant ne peut réclamer ni remboursement, ni indemnité.

<u>Cas d'exception de force majeur</u>: <u>Sur présentation d'un justificatif officiel</u> à transmettre à la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite dans un délai maximum de 10 jours suivant les dates de réservation de la boutique éphémère, un remboursement pourra être effectué au candidat absent que dans les cas de force majeure (maladie, décès).



Créneaux horaires choisis :	
Les conditions de location répondront aux presc candidature, dont le locataire reconnaît avoir pr contenu. Une attention particulière sera portée au res nettoyage et rangement du local. Un état des sera établi.	is connaissance et accepté expressément le pect du voisinage, la sécurité, le
Un jeu de clef(s) est confié ce jour au l'état des lieux sortant. En cas de perte ou creproduction de celles-ci seront aux frais du	de vol des clefs confiées, le coût de la
	Fait à Oullins-Pierre Bénite, le
Pour le réservant, Jérôme MOROGE Maire d'Oullins-Pierre-Bénite Conseiller régional	Pour le locataire
Signature	Signature et mention « lu et approuvé »

Banque de France 1, Rue la Vrillière 75001 PARIS

> SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CALUIRE 1 RUE CLAUDE BAUDRAND 69732 CALUIRE ET CUIRE CEDEX

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) 053

RIB: 30001 00497 E6920000000 31 **IBAN**: FR73 3000 1004 97E6 9200 0000 031

BIC: BDFEFRPPCCT